

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Décision du 5 mars 2021
portant nomination d'un membre du conseil d'école
de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire

NOR : ECOG2105442S

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 22 ;

Vu l'arrêté du 5 décembre 2016 relatif à l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, notamment le 3° de son article 4 ;

Vu la décision du 27 février 2017 portant nomination des membres du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire,

Décide :

Article 1

Est nommée membre du conseil d'école de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire, en qualité de représentante de l'Etat :

Sur proposition du ministre chargé de la recherche

En tant que titulaire,

Mme Guérin-Lassous (*Isabelle*), professeure des universités à l'Université Claude Bernard Lyon 1.

Article 2

Le directeur de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Atlantique Bretagne Pays de la Loire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 mars 2021

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,
Pour le ministre et par délégation :
Pour le vice-président du Conseil général de l'économie,
de l'industrie, de l'énergie et des technologies empêché,
Le chef de la mission de tutelle des écoles,

Vincent THÉRY